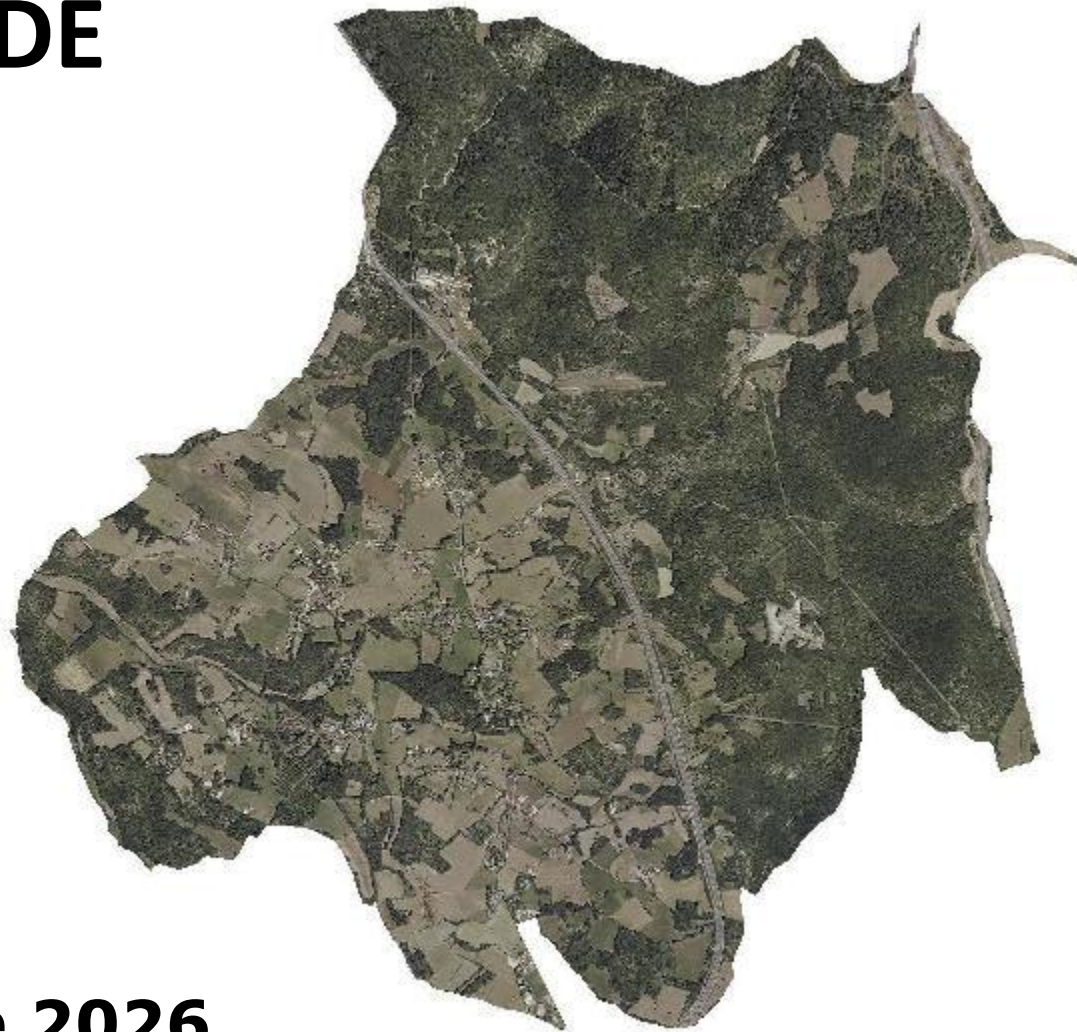


LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Commune de
LOUPIAC



Réunion du 2 octobre 2026

Bienvenue à toutes et à tous

- Mot d'introduction: Eric Lascombes
- Intervenant : Adjudant Chef Geneviève Curoux
- Présentation PCS LOUPIAC : Claude Delagnes -
Philippe Engrand
- Durée : 1h30
- Pot de l'amitié

PCS: Plan Communal de Sauvegarde

PRÉSENTATION RÉUNION PUBLIQUE
Loupiac Vendredi 2 octobre 2026
Salle Polyvalente

PCS

- DMD (Délégué Militaire Départemental)
 - ☐ Représentant du ministère des armées dans le département.
 - ☐ Conseiller militaire du préfet.
- Armées viennent en complément des services de l'Etat en cas de crise (concours ou réquisition)
- 4 intérêts: (gagnant-gagnant)
 - ☐ Communes et services préfectoraux bénéficient de l'expertise militaire dans la gestion d'une crise.
 - ☐ Armées "profitent" d'une opportunité d'entraînement en contact réel avec la population.
 - ☐ Temps d'avance en cas de crise réelle.
 - ☐ Développement du lien Armées-Nation (CORDEF).

Plan Communal de Sauvegarde



UN CONSTAT



UNE OBLIGATION LÉGALE



UNE MÉTHODE OPÉRATIONNELLE

Plan Communal de Sauvegarde

UN CONSTAT

Vaison-la-Romaine – 29/09/1992



AVANT



5 HEURES 21 MORTS 41 DISPARUS

Plan Communal de Sauvegarde

UN CONSTAT

Cahors - 2003



Plan Communal de Sauvegarde

UN CONSTAT

Hautes Pyrénées - 2013



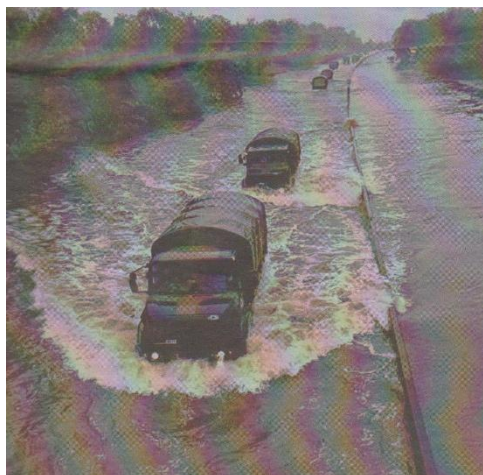
Hérault - 2014



Plan Communal de Sauvegarde

UN CONSTAT

Alpes-Maritimes
- 2015



A10 - 2016



Sud-Est - 2017

Plan Communal de Sauvegarde

UN CONSTAT

Aude - **2018**



France - **2019**



Plan Communal de Sauvegarde

UN CONSTAT

Vallée de la Roya - **2020**



CoViD-19 - **2021**



Plan Communal de Sauvegarde

UN CONSTAT

Incendies Gironde - **2022**



Crues - **2023**



Plan Communal de Sauvegarde

UN CONSTAT

Inondations de **2026** en Ile-et-Vilaine : 31 communes reconnues en état de catastrophe naturelle



Inondations en Gironde : cinq nouvelles communes reconnues en état de catastrophe naturelle

Plan Communal de Sauvegarde

UN CONSTAT

Mini-tornade dans le Lot : près de 200 noyers arrachés, toitures soufflées et routes coupées

La mini-tornade à Cuzance a ravagé cultures et habitations sur plusieurs hameaux. Un tiers d'une noyeraie anéantie, routes coupées



Tempête Nils dans le Lot : éboulements, crues, routes barrées, chute d'arbres, entre alertes à la population et appels à la prudence, **La tempête Nils a provoqué des fermetures de routes et des crues dans le Lot. À Figeac, une crue décennale est redoutée avec un pic attendu à 2,45 m.**

Plan Communal de Sauvegarde

UN CONSTAT

LE LOT N'EST PAS À L'ABRI...

- ➔ INONDATIONS (LOT, DORDOGNE, CÉLÉ...)
- ➔ RISQUES « TECHNOLOGIQUES » :
transport de matières dangereuses, rupture de barrage ...
- ➔ GLISSEMENTS DE TERRAIN- GOUFFRES
- ➔ FEUX DE FORETS
- ➔ TEMPÊTE- NEIGE - CANICULE....

STATISTIQUEMENT: 1 ÉPISODE MAJEUR EN FRANCE PAR AN MINIMUM.

QUESTION: PAS « SI » MAIS « QUAND » ?

PCS = OUTIL D'ANTICIPATION + RÉACTION

Plan Communal de Sauvegarde

UNE OBLIGATION LÉGALE

- Il est issu de la LOI de modernisation de 2004 de la sécurité civile et vient en complément du plan ORSEC.
- Il est obligatoire pour les communes en Plan de Prévention des Risques majeurs prévisibles (PPR) et fortement recommandé pour les autres communes.
- Maire: responsable pénalement.
- Obligation morale des administrés de coopérer.

Plan Communal de Sauvegarde

UNE OBLIGATION LÉGALE

- Maire: responsable pénalement.

Xynthia : l'ancien maire de La Faute-sur-Mer condamné à quatre ans de prison ferme

Le Monde | 12.12.2014 à 10h45 • Mis à jour le 12.12.2014 à 12h19 |

Par Pascale Robert-Diard (Les Sables-d'Olonne (Vendée), envoyée spéciale)



Le tribunal correctionnel des Sables-d'Olonne a condamné, vendredi 12 décembre, l'ancien maire de La Faute-sur-mer René Marratier à quatre ans de prison ferme pour homicides involontaires et mises en danger de la vie d'autrui. Il a également prononcé une peine de deux ans contre son ex-première adjointe et présidente de la commission d'urbanisme, Françoise Babin.

Dans son jugement de 130 pages, le tribunal considère que « les conséquences de Xynthia ne doivent rien au hasard ». « Cette affaire ne peut se réduire à la question de l'urbanisation en zone inondable. Le risque était connu. Les permis de construire accordés par René Marratier et Françoise Babin sont à l'origine directe de neuf décès. Ce dossier est l'histoire de la captation d'une information vitale et du piège qui s'est refermé sur les victimes », ont expliqué les juges. « Le désir de rivage n'explique pas tout. Les victimes ne portent aucune part de responsabilité », ajoute le tribunal, en relevant que la confiance qu'elles avaient dans leurs élus a été trahie.



ALERTE INFO - Procès des inondations meurtrières de Biot : l'ex-maire
Guilaine Debras condamnée à 1 an de prison avec sursis

- Par un jugement du 15 janvier 2025, le tribunal administratif de Nice a condamné la commune de Biot à verser une somme totale de 34 000 euros à plusieurs membres de la famille d'une résidente de la maison de retraite du Clos Saint-Grégoire décédée par noyade lors des inondations d'octobre 2015,
- Pour engager la responsabilité de la commune, le tribunal a reconnu l'existence d'une carence fautive de la maire de Biot dans l'exercice de ses pouvoirs de police le jour de la catastrophe. **Après avoir relevé que la maire de Biot n'avait déclenché le plan communal de sauvegarde qu'à 21h30**, au moment précis où la vague de submersion envahissait le rez-de-chaussée de la maison de retraite du Clos Saint-Grégoire, le tribunal a considéré que la maire de Biot n'avait pas pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des résidents de cet établissement, pourtant exposé au risque d'inondation.

Plan Communal de Sauvegarde

UNE MÉTHODE OPÉRATIONNELLE

OBJECTIFS

- Anticiper la crise (documentation, exercices...).
- Informer puis alerter la population.
- Tenir dans la durée (24 à 72h) en attendant les secours.
- Utiliser les ressources propres de la commune (autonomie).
- Organiser le commandement des actions à mener par la mairie.
- Priorité à la sauvegarde des populations.

Plan Communal de Sauvegarde

UNE METHODE OPERATIONNELLE

ORGANISATION

- **UN POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL**
 - ☐ Maire
 - ☐ Conseillers municipaux (tous) organisés en bureaux opérationnels (B1,B2,B3,B4...).
- **UNE RÉSERVE COMMUNALE**
 - ☐ Relais de quartier.
 - ☐ Volontaires parmi la population.
 - ☐ Couverture des risques assurée.
- **UN DÉTACHEMENT DE LIAISON ET D'OBSERVATION (si possible)**
 - ☐ Liaisons particulières (préfecture, com de com...).
- **UN GROUPE D'INTERVENTION**
 - ☐ Bras armé du maire pour intervenir inopinément (rétablissement d'itinéraire...).
 - ☐ Moyens dédiés: tracteurs, tronçonneuses, groupes électrogènes...
- **LA POPULATION**
 - ☐ Coopération de tous.
 - ☐ Besoin de spécialistes (infirmiers, médecins, anciens militaires, gendarmes, pompiers...).

Plan Communal de Sauvegarde

UNE MÉTHODE OPÉRATIONNELLE

Quel est le rôle des Relais De Quartiers (RDQ)?

En cas de crise il est probable que l'électricité et les télécom soient coupées .

- Sans télécom, ni énergie, le maire est sourd, aveugle et muet :
les RDQ deviennent ses yeux, sa bouche, et ses oreilles.
- Sans les RDQ, un PCS ne peut pas fonctionner ; le RDQ est la pièce fondamentale du PCS, il en faut un pour 15 foyers (environ)

Qui peut être RDQ ?

- Toute personne de confiance et de bonne volonté .
- Sans limite d'âge.
- Capable de se déplacer dans les hameaux ou quartiers.
 - ☐ Soit pour porter un message urgent du maire,
 - ☐ Soit pour aller chercher des informations pour lui afin qu'il ait une vision globale de sa commune à l'instant T, et qu'il puisse prendre alors les bonnes décisions.

Plan Communal de Sauvegarde

UNE MÉTHODE OPÉRATIONNELLE

Fiche de tâches des RDQ

- Se rend rapidement au PCC et prend les consignes auprès du maire ou de son remplaçant désigné.
- Alerte et informe la population par un message précis rédigé par le maire.
- Vérifie le nombre de personnes réellement présentes dans chaque maison, et le note .
- Rassure la population pour éviter la panique.
- Repère, note les maisons vides et colle un *avis de passage*.
- Rend compte au PCC dans les meilleurs délais (délai théorique max: 1 heure).
- Attend les nouvelles instructions du PCC.

Travail à effectuer en binôme. Ne Jamais rester seul.

Plan Communal de Sauvegarde

UNE MÉTHODE OPÉRATIONNELLE

Quel matériel faut-il pour les RDQ ?

- un gilet fluo.
- un stylo, un carnet.
- couverture de survie.
- un rouleau de scotch papier (« peintre »).
- une lampe.
- la liste des habitants de leur zone d'action.

INVESTISSEMENT COMMUNAL 1000 € MAXI



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture du LOT

Plan Communal de Sauvegarde

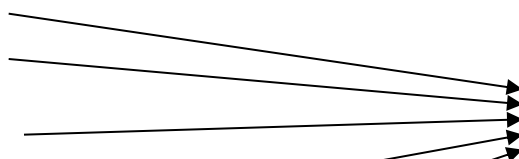


DMD 46

UNE MÉTHODE OPÉRATIONNELLE

En résumé, le PCS, c'est réaliser un plan, au niveau communal, permettant de :

- Anticiper.
- Informer.
- Organiser .
- Préparer .
- Alerter.
- Sauvegarder.



PCS

EN S'INSPIRANT DES MÉTHODES MILITAIRES ÉPROUVÉES EN OPÉRATION

PRÉFECTURE + DMD46



MAIRIE

Plan Communal de Sauvegarde

UNE MÉTHODE OPÉRATIONNELLE

SOMMIÈRES - 2002



À Sommières (Gard), tous les habitants savent qu'il faut se méfier du Vidourle.

Après la crue de 1958, la ville met en place des sirènes. Un système à l'ancienne qui fonctionne toujours et qui est doublé de nouvelles méthodes d'alerte par téléphone. Quand la crue menace, tous les habitants sont prévenus par SMS ou message vocal. « *Quand on leur dit d'enlever les voitures, l'eau est encore dans son lit* »

Résultat probant : il n'y a jamais eu de morts à Sommières. La ville débourse 11 000 euros par an pour maintenir ses alarmes.

PCS: un plan



DMD 46

- **Mettant à contribution toute la population, sans parti pris, pour et dans l'intérêt général.**
- **Réaliste, avec des objectifs crédibles.**
- **Opérationnel, pas administratif.**

***LA COMMUNE SERA TESTÉE
PAR LA PRÉFECTURE
LORS D'UN EXERCICE EN SITUATION***



Le PCS à LOUPIAC

- **1-Présentation du plan communal de sauvegarde**

Son rôle, le DICRIM (**D**ocument d'**I**nformation
Communal sur les **R**isques **M**ajeurs)

- **2- Organisation du poste de commandement et relais de quartier à LOUPIAC**

La sectorisation de la commune, le positionnement des élus dans le nouveau poste de commandement, les relais de quartier

- **3- Retour d'expérience Exercice 8 mars 2023**

1-Présentation du plan communal de sauvegarde



- Définition du PCS
- Les principaux risques – le DICRIM
- Comment ça marche ?

Niveau 1 : SMS et Mail envoyés pour action des relais de quartier

Niveau 2 . PCS complet Avec installation du Poste de commandement



- Le **Plan Communal de Sauvegarde** définit, sous l'autorité du maire, **l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population** au regard des risques connus.
- Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. Il intègre et complète les documents d'information élaborés au titre des actions de prévention.

Principaux risques existants sur la commune, seuils de déclenchement du PCS



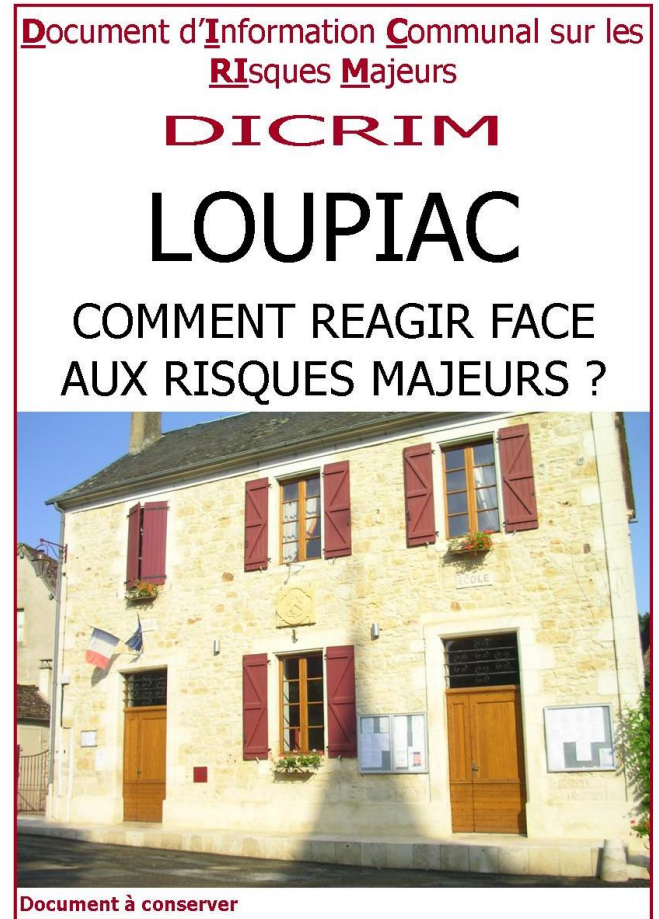
Nom du risque		Seuil de déclenchement du PCS
○ Rupture de barrage	→	Appel Préfecture ou maire du Roc
○ Chute de neige/verglas	→	Alerte rouge
○ Grand froid	→	Niveau 3 (froid extrême)
○ Canicule	→	Niveau 3 (alerte orange)
○ Tempête	→	Alerte rouge

NB : D'autres risques font également l'objet de procédures de gestion de crise dans le PCS : Covid, pollution de l'air, accident nucléaire, incendie/feu de forêt.

Le PCS intègre uniquement des risques qui peuvent toucher de nombreuses personnes et nécessiter une organisation lourde.

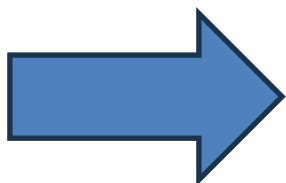
Cela doit faire l'objet d'un travail préalable d'analyse des risques et des enjeux.

- Le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** reprend certaines informations du PCS, permettant à chacun d'être informé et de réagir le mieux possible lors de la survenue d'un risque majeur.
- Le **DICRIM** va être distribué à l'ensemble de la population par les relais de quartier

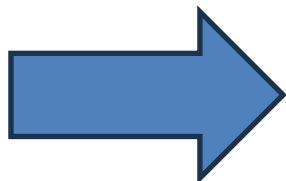


Déclenchement du PCS (niveau 1)

- Aléas climatique nécessitant une vigilance particulière (canicule vigilance orange et rouge)
- Information importante liée à un danger particulier (problèmes sanitaires ..)



Messages envoyés par SMS aux relais de quartier pour qu'ils informent les habitants de leurs quartiers du risque et des mesures à prendre. Coordination des relais par quartier
Envoi d'un mail/sms pour retour d'information des relais de quartier



Messages similaires envoyés par SMS aux élus pour information

Déclenchement du PCS (niveau 2)



Exemple de message laissé aux habitants

MAIRIE DE

LE JOUR MOIS ANNEE

ACTIVATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

MOTIF : COUPURE DE COURANT ELECTRIQUE
INTEMPERIE : NEIGE- VERGLAS – TEMPETE- FORTE PLUIE
EAU NON POTABLE
INCENDIE
ACCIDENT SUR LA VOIE PUBLIQUE
ATTENTAT-

CONSIGNES : RESTEZ CHEZ VOUS
EVACUEZ VOTRE DOMICILE ET REJOIGNEZ.....
LISTER VOS BESOINS (eau, nourriture, médicaments, chauffage....)

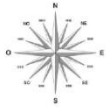
SI BESOIN CONTACTER LA MAIRIE AU 05 65 OU VOTRE RELAIS DE QUARTIER AU



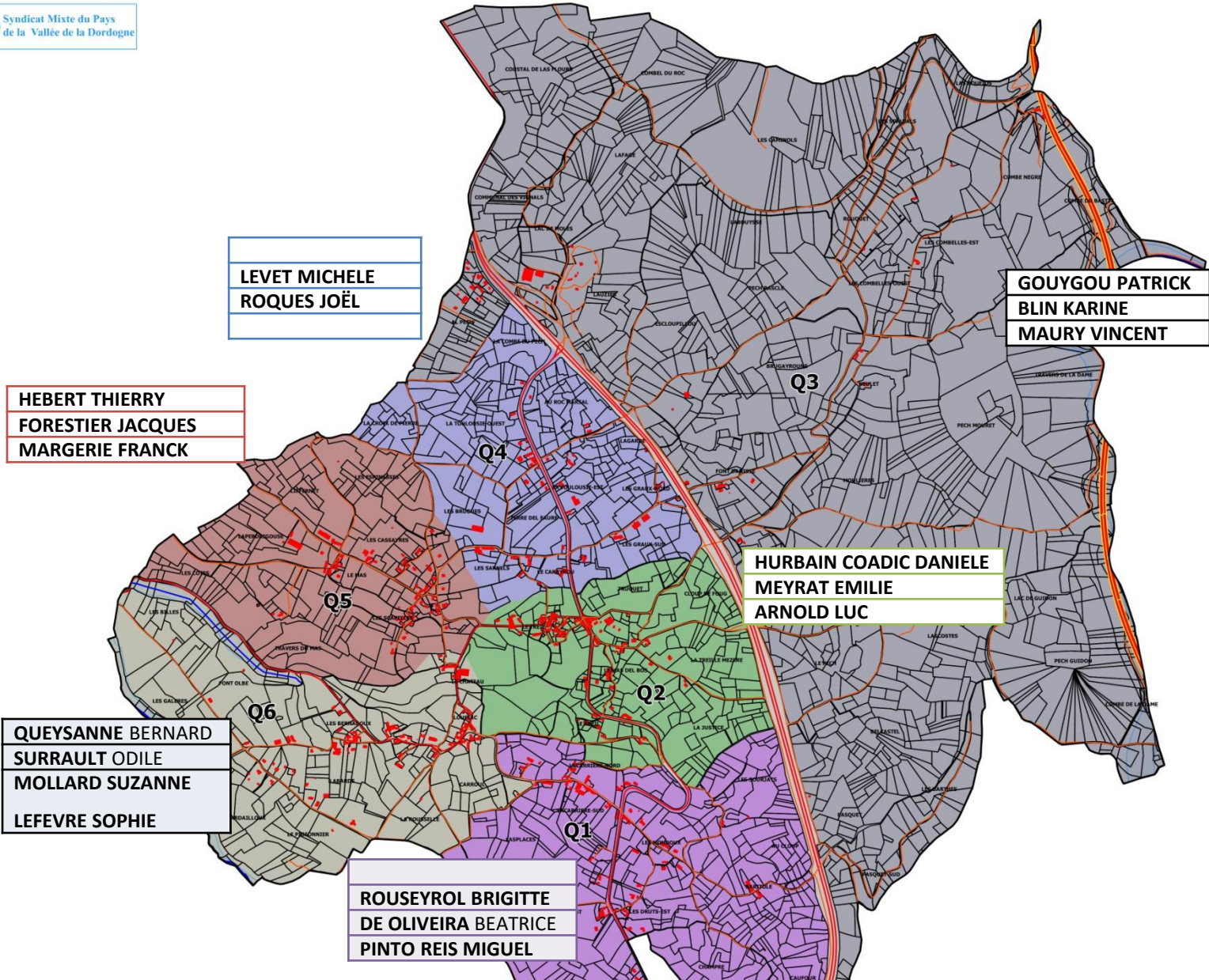
2- Organisation à LOUPIAC

- La sectorisation de la commune
- Les quartiers et les relais de quartier
- Le poste de commandement

La sectorisation de la commune



SMP Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne





- **Moyens humains de la commune limités : Possibilité de recourir à des habitants** afin de renforcer les capacités locales de gestion de crise, notamment lors de périodes plus délicates (vacances, week-end, nuits...).
 - **Les relais de quartier = citoyens volontaires et bénévoles**, placés sous l'autorité du maire. Ils interviennent dans le cadre de la sauvegarde de la population et non dans le cadre du secours (ils ne mettent pas leur vie en péril...).
 - **Permet d'encadrer les bonnes volontés** qui peuvent se manifester spontanément lors d'événements exceptionnels, tout en leur donnant un cadre de **protection juridique et un statut légitime** auprès de la population.
 - Les relais de quartier peuvent intervenir avant la crise, en participant à **l'information et à la sensibilisation de la population** de leur quartier ; pendant la crise en **alertant** et en facilitant l'évacuation ; après la crise en participant au **retour à la normale**.
- » **Les relais de quartier sont gérés par le bureau B1 (accueil des effectifs).**

Les relais de quartier

Liste des RELAIS DE QUARTIER (sept 2026)

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Contacts : Eric Lascombes 06 88 79 65 24 – Claude Delagnes : 06 72 12 13 40

QUARTIER 1 : Les Champs, Les Mondoux, Les Druts, Baritole, La Carrière ;

- Me De Oliveira Béatrice 06 81 05 95 42
- Me Rouseyrol Brigitte 06 44 30 69 90
- Mr Pinto Reis Miguel 06 89 94 65 10

QUARTIER 2 : Le Treil, Le Breil, Mas Del Bos, La Treille Mézière, La Justice ;

- Me Hurbain Coadic Danielle 06 84 10 81 22
- Me Meyrat Emilie 07 60 05 09 64
- Mr Arnold Luc 06 22 24 68 12

QUARTIER 3 : Neulet, Les Combelles, Font Danisse, Lac De Moles, Lauzies, Al Pech ;

- Mr Blin Karine 06 86 22 21 41
- Mr Maury Vincent 06 82 62 04 69
- Gouygou Patrick 06 08 89 21 31

QUARTIER 4 : La Toulouse, Terre Del Faure Les Graux, Le Carayou, Les Sarnels

- Me Levet Michèle 06 75 38 85 82
- Mr Joël Roques 06 08 94 10 23

QUARTIER 5 : Les Scapelles, Les Brugues, Les Cassayres, Le Mas

- Mr Forestier Jacques 06 81 38 99 60
- Mr Hebert Thierry 06 47 66 56 10
- Mr Margerie Franck 06 17 04 02 96

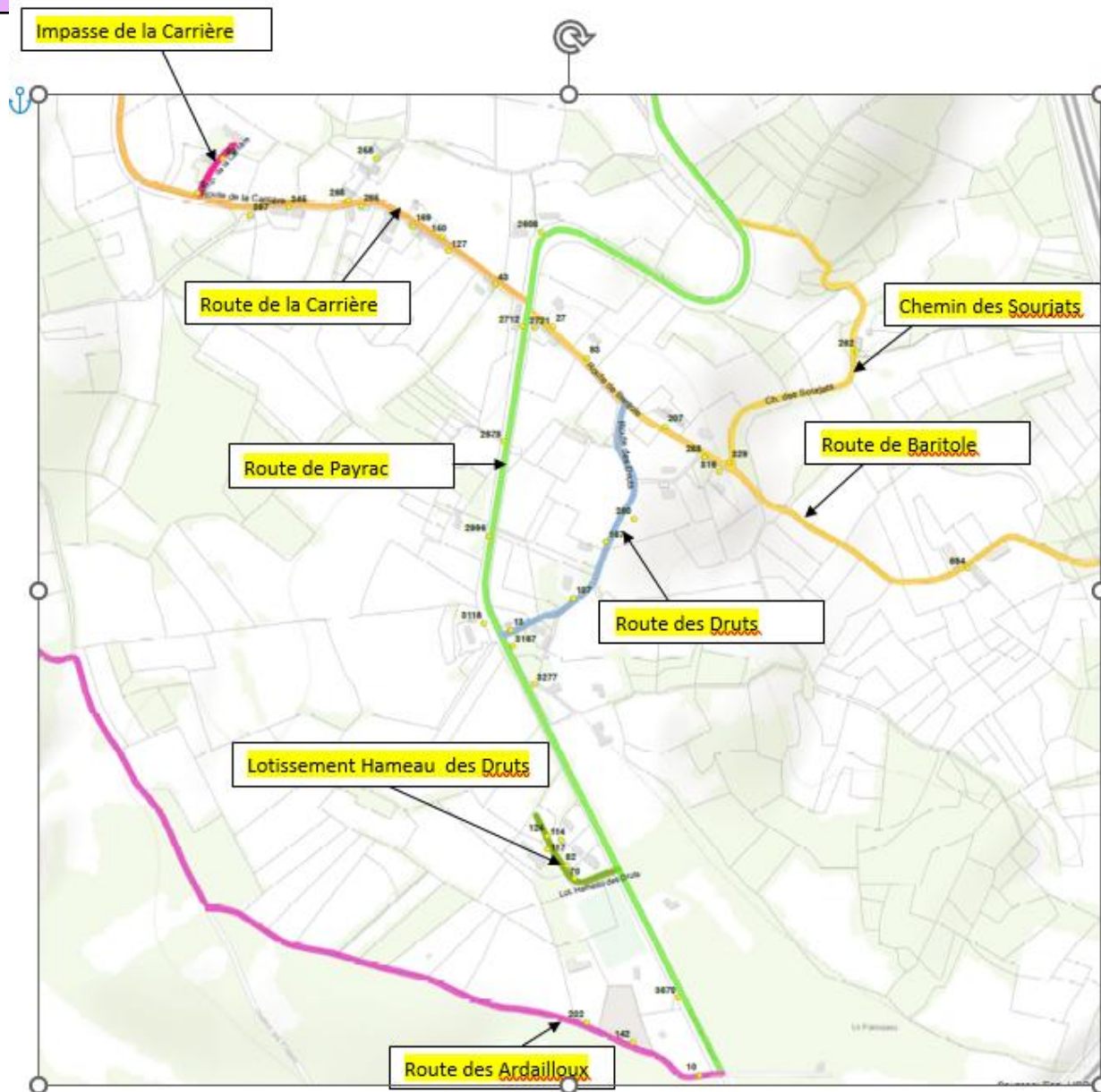
QUARTIER 6 : Les Bernadoux, Les Ardailloux, Labarde, Le Bourg, Le Château, Le Carrout

- Me Surrault Odile 06 12 19 11 85
- Me Mollard Suzanne 06 81 86 89 58
- Mr Queysanne Bernard 06 09 03 14 00
- Me Lefebvre Sophie 06 10 70 74 31

Q1

ROUSEYRO L BRIGITTE
DE OLIVEIRA BEATRICE
PINTO REIS MIGUEL

QUARTIER 1





QUARTIER 2



Q2

HURBAIN COADIC
DANIELE

MEYRAT EMILIE

ARNOLD LUC

Q3

GOUYGOU PATRICK

BLIN KARINE

MAURY VINCENT



QUARTIER 3



Q4

LEVET MICHELE

ROQUES JOËL

QUARTIER 4





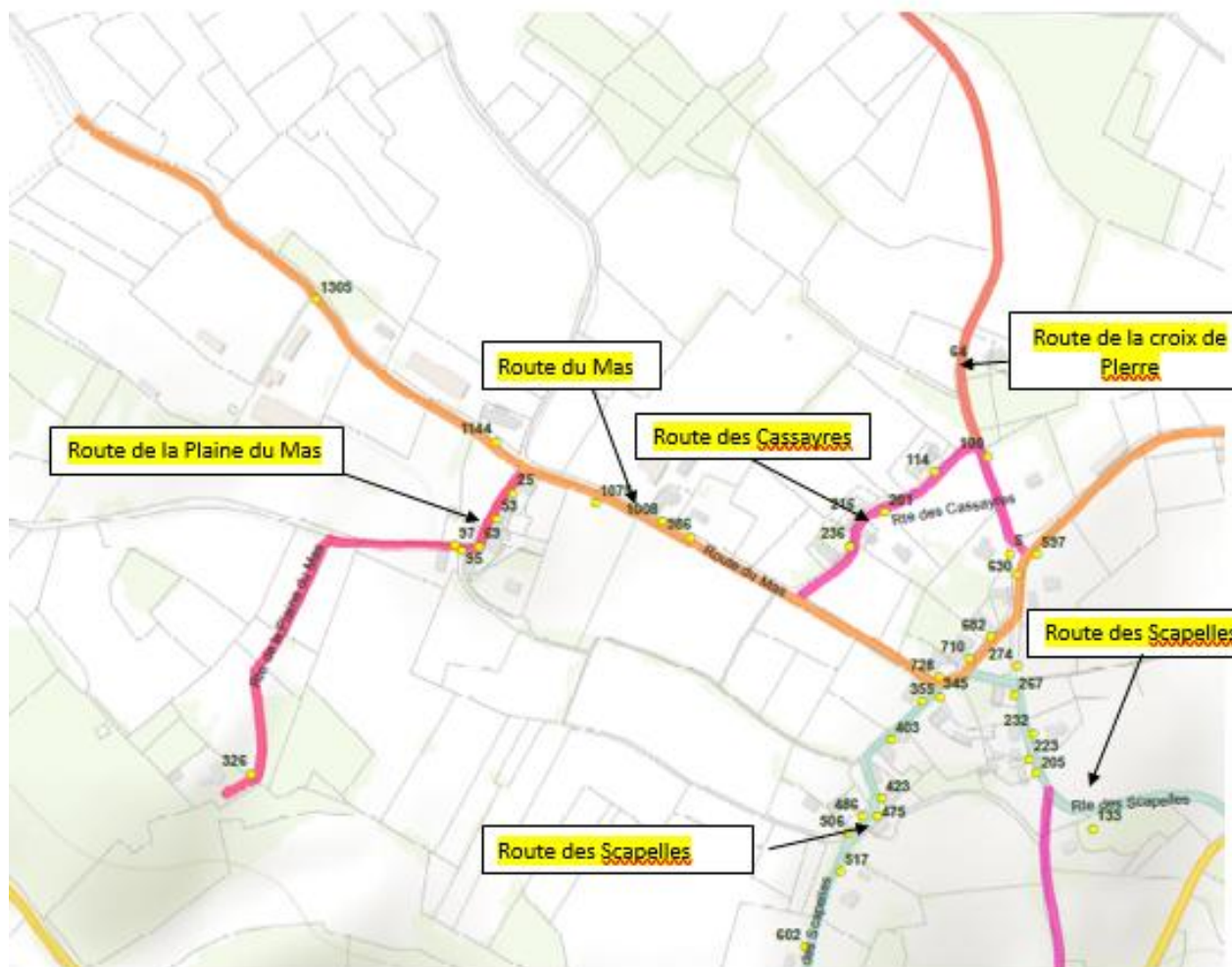
Q5

HEBERT THIERRY

FORESTIER JACQUES

MARGERIE FRANCK

QUARTIER 5



Q6

QUEYSANNE BERNARD

SURRAULT ODILE

MOLLARD SUZANNE

LEFEVRE SOPHIE



QUARTIER 6



Le Poste de Commandement Communal (PCC)

➤ 5 « bureaux » composés d'élus et d'agents communaux (version projet)

Nom du bureau	Nom des responsables	Nom des suppléants
PCC RESPONSABLE DÉCISION	Maire : ERIC LASCOMBES	Adjoint : CLAUDE DELAGNES
B1 : Mise en place du PCC ET Accueil des relais de quartier	PHILIPPE ENGRAND	VALERIE DURAND
B2 : RENSEIGNEMENTS ET MAIN COURANTE	EVELYNE GOUYGOU	JENNIFER DOLISY
B3 : CONDUITE DES OPÉRATIONS	PASCAL VANDERWALLE	PHILIPPE ENGRAND
B4 : LOGISTIQUE ET GROUPE D'INTERVENTION ACCUEIL/HÉBERGEMENT	Logistique : LOIC ADENOT	YOHAN ANTOINE
	Groupe d'intervention : YOHAN ANTOINE	PASCAL VANDERWALLE
	Accueil/Hébergement : VALERIE DURAND	EVELYNE GOUYGOU
B5 : SECRETARIAT INFORMATION PUBLIC	JENNIFER DOLISY	HELENE MAURY



Les différentes fonctions (fiches)

- Fiche « Direction des Opérations de Secours – Responsable Décisions »
- Fiche "Mise en place du PCC - Accueil des effectifs disponibles" B1
- Fiche "Collecte des renseignements et main courante" B2
- Fiche "Conduite des opérations" B3
- Fiche "Logistique" B4
- Fiche "Groupe d'intervention" B4
- Fiche "Accueil / hébergement" B4
- Fiche "Secrétariat, information du public" B5



Mise en situation

- Exercice effectué le 8 mars 2023
- Retour sur l'exercice et mesures prises
- Programmation d'un exercice à « blanc » pour tester notre mode opératoire.

Scénario de l'exercice

LOUPIAC« cellule de crise » face à la tempête

Il est 20 heures, un message de la préfecture annonce au Maire que des vents violents à plus de 140 km/heure sont attendus sur la commune à partir de 22heures, suite de cet appel le Maire Eric Lascombes décide de déclencher le Plan communal de sauvegarde.

Cela implique la mise en place le plus rapidement possible d'un Poste de commandement communal constitué des élus qui prennent leurs fonctions dans les locaux de la Mairie aménagés en cellule de crise. Dès 20h30 les relais des 6 quartiers découpés sur la commune, sont informés du danger et rejoignent la Mairie pour prendre les consignes et les messages qui seront données aux habitants. L'objectif étant d'informer l'ensemble des habitants des vents à 140 km/h et des mesures à prendre. Dans le même temps, un bus qui traverse la commune s'immobilise sur la chaussée avec 40 personnes âgés à son bord. Le poste commandement organise la prise en charge des naufragés de la route, des véhicules individuels sont réquisitionnés pour un transport à la salle polyvalente. Ces naufragés de la route seront dans un second temps hébergés dans un camping de la commune. **Vers 22 heures, suite à la tempête ,une coupure d'électricité impacte la commune,** un groupe électrogène est installé pour assurer la continuité des opérations au poste de commandement. **La situation est très incertaine car des toitures sont endommagées par une rafale de vents sur le secteur des Scapelles** et une équipe se rend sur place pour évaluer la situation et recenser les personnes à reloger pour la nuit.

Tout cela, était fort heureusement qu'un entraînement même si la météo de la soirée était un peu houleuse. Deux observateurs de la sécurité militaire ont assisté aux opérations toute la soirée. L'exercice a pris fin vers 23heures après qu'un dernier point de la situation soit effectué auprès du COS par le directeur des opérations de secours(Maire). Grace à l'implication des élus, des employés municipaux, mais aussi l'engagement citoyen des relais de quartier l'exercice a permis de mieux appréhender les situations d'urgence.

Retour d'expérience

EXERCICE 8 MARS 2023



Mise en place d'un kit pour chaque relais de quartier



Achat de Matériel

- Réflexion sur l'achat de 2 groupes électrogènes
 - Mairie
 - Salle Polyvalente
- Recensement du matériel auprès des :
 - Agriculteurs
 - Artisans
 - Entreprise
 - Particuliers

Programmation d'un exercice

- A planifier pour 2027

Conclusion

Réalisé dans le but de permettre à une commune de faire face seule ,temporairement, à une crise majeure, le PCS permet aussi d'apporter des solutions efficaces à des problèmes à priori moins critiques.

Le PCS, Plan Communal de Sauvegarde, est donc un ensemble de procédures *OPÉRATIONNELLES*, permettant d'*ANTICIPER* les situations de crises, en *ORGANISANT* les moyens locaux existants, afin de *SAUVEGARDER* la population.

La DMD 46 ne se substituera, ni à la commune, ni aux services départementaux de secours.

Son rôle se limitera à une aide méthodologique et gratuite de réalisation du PCS

